



COMMUNE MEMBRE DE

Région de Nyon
Parc Jura vaudois
Union des Communes Vaudoises (UCV)

SOMMAIRE

p.1 Billet du syndic
Manifestations
p.2 Aperçu des activités
Aperçu des activités
p.4 Informations officielles
Contacts utiles

INFORMATIONS OFFICIELLES

CHIENS TENUS EN LAISSE

Entrée en vigueur le 01.07.2019, la modification du règlement d'exécution de la Loi du 28.02.1989 sur la faune (RLFaune) prévoit dans l'article 2a l'obligation de tenir les chiens en laisse en forêt, en lisière de forêt ainsi que sur les prairies attenantes situées en zone agricole du 1er avril au 15 juillet. Tous les chiens doivent être tenus en laisse dans les pâturages qui sont occupés par du bétail.

Extrait du règlement communal de police du 11 janvier 1995 (articles 28 à 36):

- sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse;
- la présence de chiens, même tenus en laisse, est interdite dans les cultures.

Nous rappelons également aux propriétaires de chiens de ramasser, au moyen des sachets rouges mis à disposition par la commune, les excréments de leur(s) compagnon(s) à quatre pattes. Il va sans dire que ces sachets doivent ensuite être obligatoirement déposés dans une poubelle.

Pierre Graber

DES ÉCOLES TROP PETITES, VRAIMENT ?

Les périodes des élections sont propices à la surenchère et quelques fois les propos tenus n'ont rien à voir avec la réalité.

Les décisions prises ayant amené à la construction de l'école du Vallon et de la rénovation de l'école Jean-Jacques Rousseau furent les victimes de cette surenchère. On a laissé entendre qu'il y avait une pénurie de locaux qui ne permettait pas de scolariser de manière optimale les enfants de Saint-Cergue, ce qui est évidemment faux. On a aussi pu entendre et lire que les différentes instances politiques de la commune et de l'Association intercommunale scolaire de Genolier et environ (AISGE) manquaient de vision et erraient depuis plus de 30 ans, rien que ça.

La réalité est heureusement toute autre. Les structures scolaires de notre commune sont en totale conformité avec la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO).

Rappels avant tout le rôle des communes et de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGE0) défini par la LEO. Le canton et ses structures intercommunales (Etablissement primaire et secondaire de Genolier et environ - EPSGE) définissent l'encadrement scolaire lui-même, c'est-à-dire: le ratio élèves / professeurs, la pédagogie et les ressources humaines disponibles pour assurer un enseignement de qualité. Les communes, dont Saint-Cergue, doivent répondre aux demandes du canton et de l'EPSGE concernant les infrastructures scolaires, les normes de constructions, les équipements, le mobilier. Elles sont responsables de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments. Les rôles et fonctions du canton et des communes sont bien définis et ne sont pas interchangeables.

SÉANCE DU MARDI 23 MARS 2021
LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 01/2021

Demande de crédit de CHF 144'000 pour la réfection du trottoir le long de la route de Nyon RC 19-B-P, entre le chemin de l'Observatoire et le giratoire du centre.

Par : 35 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 02/2021

Demande de crédit de CHF 2'196'000 pour la réalisation de la deuxième phase d'aménagement d'un parking permanent et temporaire à la Givrine en remplacement de celui existant le long de la RC 19-B-P.

Par : 37 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 03/2021

Modification du barème de rémunération de l'exécutif et du législatif pour la législature 2021-2026, entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

Par : 27 voix pour, 6 voix contre, 4 abstentions

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 04/2021

Demande d'autorisation de dépassement de crédit au budget 2021 sur le poste 110.3170.00 de CHF 150'000 pour assurer le plan de protection exigé par l'EMCC pour la sécurisation des parkings en raison des directives CODID-19.

Par : 37 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

PROCHAINES SÉANCES

DU CONSEIL COMMUNAL:

- Mardi 8 juin 2021;
- Mardi 7 septembre 2021;
- Mardi 5 octobre 2021;
- Mardi 7 décembre 2021;
- A 20:00 selon l'ordre du jour.

La situation de Saint-Cergue est claire. Au 31 décembre 2020, l'effectif d'enfants St-Cerguois de 1P à 6P était 169. Le ratio élèves / professeur d'une classe est défini par l'article 61 RLEO. Il est de 18 à 20 élèves par classes pour les élèves du primaire. Jusqu'à deux élèves supplémentaires peuvent être accueillis avec des mesures d'accompagnement.

Aujourd'hui, le collège Jean-Jacques Rousseau possède 4 classes et le collège du Vallon 8 classes (7 utilisées pour l'enseignement et 1 comme salle de dégagement divisible en deux). Avec 11 classes, la capacité d'accueil de la commune de Saint-Cergue est donc de 220 élèves sur le site du Vallon.

Complet tenu de la capacité des structures scolaires de la commune de Saint-Cergue, 24 élèves de 6P de la commune d'Arzier-Le Muids sont scolarisés dans nos écoles.

À cela il faut ajouter le contexte où en 2016 le nombre de classes de la commune était de 6 classes, la progression de la capacité scolaire est de 83%. Nous pouvons donc affirmer qu'avec cette croissance phénoménale, les autorités de Saint-Cergue ont fait preuve de clairvoyance, de vision et de réactivité.

Paul Ménard

PRÉAVIS SUR LES VACATIONS, UN SUJET À CONTROVERSE

Au cours du dernier conseil communal, le préavis de modification des vacances de la municipalité et des conseillers communaux a été adopté à une large majorité. Cependant, un tel préavis porte toujours en lui la polémique.

L'agenda est le premier élément de controverse. En effet, adopter un tel préavis en fin de législature ou en début de législature soulève toujours des questions en particulier en période électorale. Pour clarifier la situation, il faut souligner que les préavis sur cette question

ont toujours été présentés au conseil communal pendant la même période et que cette proposition de la municipalité a été faite le 15 février 2021 avant de connaître les résultats du premier tour du 7 mars. Elle a été adoptée au conseil communal du 23 mars, avant de connaître les résultats du deuxième tour des élections. Cet agenda permettait donc d'éviter un conflit d'intérêts en appliquant le principe que les élus de la législature sortante se positionnent sur les vacances de ceux qui les suivront.

Le deuxième élément de controverse relié à l'agenda était celui d'une décision prise en pleine période COVID. Pour cette raison, la municipalité demandait dans son préavis, s'il était adopté, que la mise en application démarre au 1er janvier 2022. Nous pouvons raisonnablement espérer qu'en janvier 2022, la crise sanitaire actuelle sera derrière nous.

Alors, pourquoi modifier les vacances des élus, ne sont-ils pas déjà trop payés?

En fait, au cours des dernières années, lors de leurs assemblés avec les préfets, les syndicats ont exprimé leurs soucis face aux nombreuses démissions dans les exécutifs communaux ainsi qu'à la charge de travail et aux responsabilités accrues des municipaux.

La réalité est claire. La charge de travail des élus n'a pas cessé d'évoluer au cours des dernières années rendant de plus en plus difficile, voire impossible de conjuguer vie professionnelle à 100% et vie publique.

Or aujourd'hui au cours de cette législature, l'engagement horaire équivalent temps plein (ETP) des membres de la municipalité tourne entre 60% et plus pour le syndic à une moyenne de 50% pour les conseillers municipaux et ce pour un salaire horaire de moins de CHF 44.00. La modification adoptée touche essentiellement les vacances forfaitaires et les vacances horaires. Cette modification devrait permettre un salaire horaire de l'ordre de CHF 52.70 pour un ETP de 60%.

La modification apportée aura peu ou pas d'incidences sur le budget 2022 de la commune. L'objectif est de diminuer le temps ETP des municipaux en réorganisant et en ciblant mieux leur travail afin que leur engagement soit davantage consacré aux décisions stratégiques et moins aux tâches opérationnelles.

Le préavis adopté ce 23 mars sur la modification permettra finalement aux municipaux de Saint-Cergue d'être rémunérés à hauteur de la moyenne de leurs collègues des communes avoisinantes avec lesquelles ils siègent dans les mêmes organisations intercommunales.

Finalement, ce préavis permet de réduire la diminution de revenus d'un conseiller municipal lorsque celui-ci, pour remplir sa mission comme élu, fait une demande de réduction de son temps de travail auprès de son employeur.

En conclusion, ce préavis permet un réajustement nécessaire en admettant que la rémunération ne soit certes pas une motivation pour se présenter à l'élection à la municipalité, mais elle peut devenir un frein si elle est trop déconnectée de la réalité des salaires octroyés dans le privé pour des responsabilités comparables.

Paul Ménard

LUTTE CONTRE LES PLANTES ENVAHIS-SANTES

Une espèce exotique envahissante introduite de manière volontaire ou accidentelle en dehors de leur aire de répartition naturelle représente un réel danger. Leur impact est négatif car elles nuisent à la santé publique en provoquant des allergies ou de graves brûlures de la peau. Elles appauvrissent la biodiversité et les paysages après avoir étouffé la flore indigène. La faune locale qui n'est pas adaptée à ces espèces intrusives se raréfie ou disparaît.

Elles sont capables de se propager très rapidement dans des friches urbaines et les milieux naturels. Sur le territoire communal, plusieurs espèces de plantes invasives ont été recensées, comme la Renouée du Japon, la Berce du Caucase, le Buddleia ou arbre à papillons...

Nous vous recommandons de ne pas planter ces variétés dans votre jardin, et si vous en possédez déjà, de les éradiquer selon les recommandations de chaque espèce.

Vous trouverez plus d'informations sur www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/espèces-exotiques-envahissantes.

Laurent Mathez



Photo: Dominique Gafner - Papillon demi-deuil (Melanargia gatathea) dans le pâturage de la Prangine

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE

Printemps 2021, n°36

Responsable de rédaction: Municipalité

Responsable d'édition: Municipalité

Rédaction: Centrale des solidarités, Pierre Graber, Paul Ménard, Fondation Pro-XY, Dominique

Gafner, Laurent Mathez, 0 petits soins des montagnes, Plateforme Info Seniors Vaud, Région de

Nyon, Françoise Samuel, Vivre Vieux Vivre Mieux

Photographie et illustration: Eric André, Centre

de solidarité, Eglise catholique, Fondation Pro-XY, Dominique Gafner, 0 petits soins des

montagnes, Région de Nyon, Françoise Samuel

Mise en page: Christian Briacca

Conception graphique: Guillaume Brack

Impression: Baudat SA, L'Orient

Tirage: 1'600 exemplaires

Distribution: tous-ménages

BILLET DU SYNDIC

Covid et loisirs de proximité

Nous venons de vivre un hiver exceptionnel avec beaucoup de neige et de beau temps qui s'est terminé au début mars, puis a recommencé mi-mars alors qu'on avait commencé le démontage... Les confinements et les restrictions de mouvements en France dans notre zone frontalière ont eu un impact très important sur le tourisme régional et en particulier sur notre commune. La fermeture de l'accès au parking des Dappes par le préfet de France voisine a duré pendant 40 jours et a empêché l'accès des skieurs au domaine skiable Jura sur Léman. Cette restriction d'accès a aussi pénalisé l'Ecole Suisse de Ski (ESS) de la Dôle qui a dû temporairement prodiguer ses cours de ski à Saint-Cergue. Cette fermeture a provoqué une affluence hors norme de touristes sur la commune de Saint-Cergue dont ont bénéficié les pistes de ski, la patinoire et le ski nordique et les promenades à pied ou en raquettes.

Nous avons estimé le trafic à plus de 6500 voitures par jour alors que la commune ne pouvait offrir que 1400 places de parc; ce qui a généré des désagréments pour la population de Saint-Cergue qui ont vu leur propriété privée colonisée par les touristes. Certains touristes ont dû brousser chemin, car ils n'ont pas trouvé d'emplacement de

parking. Au vu de la pagaille générale, la municipalité a contacté la gendarmerie, la protection civile et une entreprise de sécurité privée pour remédier à cette situation. Par la suite, et jusqu'aux vacances de février, un service d'ordre allant jusqu'à 12 personnes a été déployé sur le village en localité et la protection civile a assuré l'ordre hors localité. La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a aussi placé des panneaux au bas de la Côte et à Arzier, incitant au brusquement lorsque les parkings étaient complets. Grâce à toutes ces mesures, la population de Saint-Cergue ainsi que les touristes ont pu profiter du beau temps et de la neige qui leur étaient offerts sur notre commune.

Si les conséquences du Covid n'ont pas pu être planifiées à l'avance, ce ne fut pas le cas du tourisme hivernal qui avait planifié un renforcement de son attractivité pour loisirs en famille en proposant la gratuité des forfaits ski pour les enfants de 6 à 12 ans des communes membres de Région de Nyon. Pourquoi la gratuité des pistes de ski de Saint-Cergue aux enfants? La raison est que Région de Nyon s'est engagée à financer le déficit des pistes de ski de Saint-Cergue à hauteur d'un tiers et a voulu en contrepartie offrir la gratuité aux enfants des communes appartenant à Région

de Nyon afin de donner une impulsion positive en incitant les parents de venir tester le ski alpin. Les pistes de ski alpin ont pu ouvrir 48 jours avec 35 jours de soleil! D'autres éléments qui rendent notre commune attractive: la gratuité est octroyée aux enfants jusqu'à 16 ans sur nos pistes de ski de fond, et pour la patinoire, c'est gratuit pour tous. Les fréquentations des pistes de ski, de la patinoire et du ski nordique furent hors normes cet hiver, dépassant même les pronostics les plus optimistes.

Les grands lésés de cette saison hivernale furent les restaurateurs qui n'ont pas pu ouvrir leur commerce alors que les conditions étaient réunies pour faire d'excellentes affaires. Seules les ventes à l'emporter et les commerces du village ont pu tirer leur épingle du jeu et profiter de la très grande affluence des touristes sur la commune.

Revers de la médaille aussi, cette affluence incontrôlée s'est ressentie sur les pistes de ski de fond qui ont été «massacrées» par les piétons et leur incivilité et leur ignorance de la signalisation mise en place. Elle s'est ressentie aussi par l'abondance de déchets que les touristes nous ont laissés en souvenir de leur passage sur la commune. Et tout cela a coûté très cher; la mise en place de la sécurité aura coûté environ CHF 150'000 à la commune.

Le tourisme de masse et la gratuité tous azimuts ont fait long feu et il est temps que la commune change de paradigme en instaurant le parking payant dans le but de compenser nos charges.

Elections communales

Nous félicitons les habitants de la commune de Saint-Cergue qui par leurs votes ont clairement démontré qu'il soutenait l'équipe municipale actuelle qui a été plébiscitée pour le travail effectué pendant cette législature et mérite la confiance de la population pour la prochaine législature. Ce plébiscite est interprété comme une reconnaissance de la population pour les projets accomplis qui seront évoqués dans le bilan de législature présenté dans le prochain journal.

D'ici là, la municipalité vous remercie pour le soutien dont vous avez fait preuve et vous souhaite un printemps agréable et bien fleuri et renouvelle tous ses vœux pour que Saint-Cergue continue à être une destination touristique régionale de qualité et une commune où il fait bon vivre.

Pierre Graber

NAISSANCES

- Zacharie KHELIFA le 24 décembre;
- Nolan GROSPIERRE le 29 janvier;
- Flavio EVERSHED le 22 février;
- Nathan LEMAIRE le 15 mars.

DÉCÈS

- Maureen HENDERSON le 3 décembre;
- Gisèle VIGINI le 6 décembre;
- Harry MOULLET le 3 janvier;
- Marie-Line ROSSIER le 8 janvier;
- Georgette PEREZ-RÉGARE le 28 janvier;
- Gérard MATHEZ le 31 janvier;
- Nelly-Alice MOSER le 27 février;
- Michel ROSSIER le 4 mars;
- Horst REBMANN le 24 mars.

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION

COMMUNALE

Place Sy-Vieuxville 1

Case postale 103

1264 Saint-Cergue

T 022 360 11 46

commune@st-cergue.ch

www.st-cergue.ch

Horaire:

Lundi

07:30-11:00

Mardi

fermé

Mercredi

07:00-11:00

Jeudi

13:30-18:00

Vendredi

07:30-11:00

OFFICE DU TOURISME

Place Sy-Vieuxville 3

T 022 360 13 14

Horaire (ÉTÉ):

Semaine

08:30-12:00 / 13:30-16:30

Fermé lundi hors des

vacances scolaires

Week-end

09:00-12:30 / 13:00-16:30

BIBLIOTHÈQUE

Chemin du Carroz-d'Amont 11

T 022 360 14 51

Horaire:

Mercredi

15:30-18:30

Jeudi, vendredi

10:00-12:00

DÉCHÈTERIE

Route du Télésiège 1

Horaire:

Mardi, mercredi, vendredi

10:00-12:00 / 15:00-18:00

Samedi

09:00-12:00 / 14:00-18:00

LE COIN DES ÉGLISES

Chapelle catholique de Saint Cergue
Chemin de la Chapelle 6, 1264 Saint Cergue
Calendrier des messes
www.cath-vaud.ch/paroisses/nyon/saint-cergue
communaute.st-cergue@cath-vaud.ch



UNE POÉTESSE À ST-CERGUE

Le saviez-vous? Eh oui, Danielle François-Bourseaux, d'origine belge, installée à Saint-Cergue depuis plus de cinquante ans écrit des poèmes. Ils sont courts mais pleins de sens et chaque mot, syllabe, ponctuation y a son importance. Elle y exprime les beautés de la nature paisible ou tourmentée, la vie et ses surprises, ses joies, ses tristesses aussi. Madame François-Bourseaux a également été artiste-peintre jusqu'à ce que la maladie l'empêche de tenir un pinceau ou même de faire des croquis. Là aussi le Jura avec ses changements d'humeur lui a été de grande inspiration. Cette dame qui se déplace en chaise roulante a une énergie à nous faire pâlir nous les jeunes

de 60 ans et plus! Et le plus fantastique, c'est qu'elle vient (venait cause de pandémie) au café du VVM le vendredi matin avec un vif plaisir, parce que cela la change de la solitude de tous les jours. Elle ne s'est pas laissée abattre par la pandémie, ni par une opération subie à fin décembre. Elle rebondit et retrouve toujours la force de s'occuper (poèmes, travaux de couture...). Cette volonté de vivre est contagieuse. Vous verrez si vous avez la chance de la côtoyer. Voici un de ses poèmes qu'elle a choisi en fonction de la saison.
Chant du crépuscule
Un soir de clair de lune où tout semble repos
Dans l'étendue de neige, poudreuse, immaculée,
Sur toute branche nue, de blancs flocons drapée
C'est le chant hivernal dans son allegretto
D. François-Bourseaux
Le comité VVM espère pouvoir bientôt reprendre ses activités, tant dans les locaux mis à disposition par la commune qu'en extérieur.
Vivre Vieux Vivre Mieux

PUBLIREPORTAGE

Ô PETITS SOINS DES MONTAGNES

Depuis peu, à Saint-Cergue, une nouvelle enseignante est née. En effet, au chemin Carroz-d'Amont 6C, un institut de beauté répondant au sympathique nom d'Ô petits soins des montagnes a ouvert ses portes. Cet institut est tenu par Karine Genis-set, esthéticienne diplômée depuis 2005. Avant d'exercer comme esthéticienne, elle étudie en pharmacie pour pratiquer ce métier pendant huit ans. Mais passionnée par le bien-être, les soins et la cosmétique, elle entame une reconversion professionnelle en 2005 et obtient son diplôme d'esthéticienne. Elle exerce son nouveau métier pendant six ans dans différents SPA hôteliers 5 étoiles, notamment à Belle-Plagne, Val Thorens, ainsi qu'en Sardaigne. Forte de ces expériences, elle décide, en 2020, d'ouvrir son propre institut à Saint-Cergue. Son cabinet vous accueille avec charme, caractère et ambiance cocooning, une cheminée, des bougies et parquet en vieux chêne ajoutent encore à la décoration moderne et raffinée. Dans ce lieu magique, elle propose des soins du visage et du corps. Vous retrouverez ses soins sur son site internet www.opetitssoinsdesmontagnes.ch Les produits que Karine utilise sont d'origine suisse et française, en grande partie écologiques et respectueux de l'environnement; certains sont bios. Les produits pour le visage proviennent de la gamme Pure Altitude, principalement élaboré à base d'Edelweiss. Les produits pour le corps sont issus de la marque Jardin des Monts



Photo: Ô petits soins des montagnes



le temps d'une pose
club photo de St-Cergue

CONCOURS PHOTO

Règlement du concours du club photo de Saint-Cergue et La Cure «Le Temps d'une Pose»
Concours ouvert à tout photographe débutant / amateur (non-professionnel). Deux images par personne maximum. Format raw ou/et jpeg. Fichiers bruts ou léger traitement autorisé, montages et truccages Photoshop interdits. Si possible avec les exifs (type d'appareil, focale, ouverture, vitesse, ISO). Tout sujet, mais de Saint-Cergue et La Cure: architecture, sports, nature, manifestations, bâtiments communaux, etc. Vos photos, avec vos coordonnées, sont à envoyer à l'adresse clubphoto-st-cergue@bluewin.ch.

1er prix: une impression au format A2 (420x594 mm) et un cours photographique pour débutant d'une durée 2 heures.
2e prix: une impression au format A2 (420x594 mm) et un cours photographique de base d'une durée de 1 heure.
3e prix: une impression au format A3 (297x420 mm) et un cours photographique de base d'une durée de 1 heure.
J'attends la fin du COVID-19 pour donner suite au fonctionnement du club photo de Saint-Cergue et La Cure «Le Temps d'une Pose». Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler Monsieur Dominique Gafner au 079 375 33 29, de même pour les personnes intéressées à s'inscrire au club.
LE CONCOURS EST DÉCLARÉ OUVERT, alors à vos appareils et go go. Dernier délai pour l'envoi de vos images le mercredi 30 juin 2021.
Dominique Gafner



Photo: Dominique Gafner

USINE A GAZ

SOUTENEZ L'USINE À GAZ: OFFREZ-VOUS UNE BRIQUE!

L'Usine à gaz de Nyon sera inaugurée du 4 au 6 juin 2021 après trois ans de travaux d'agrandissement. La nouvelle salle, écrin magnifique aux spectacles dont vous profiterez bientôt, doit maintenant être équipée en matériel technique. L'Usine à Gaz lance une campagne de financement participatif pour réunir les fonds nécessaires à l'achat du matériel écoresponsable indispensable à l'exploitation de la structure. Offrez-vous une brique de la nouvelle façade du bâtiment ou venez consacrer une chaise légendaire de la salle de concert tout en faisant une bonne ac-

tion. Détails sur parrainage.usineagaz.ch. Contact: Usine à Gaz, rue César Soulié 1, case postale 1412, 1260 Nyon, 022 361 44 04, info@usineagaz.ch, www.usineagaz.ch. Usine à Gaz



INVENTONS LA GIVRINE DE DEMAIN!

La Région de Nyon donne la parole aux usagers au sujet de l'aménagement de la Givrine. Col le plus fréquenté du canton, le site constitue en hiver comme en été un lieu de loisir populaire pour les Vaudois et les Genevois, ainsi que pour la France voisine. L'affluence de visiteurs pose fréquemment des difficultés sur place, les lieux n'étant pas équipés en conséquence. C'est pourquoi un chantier est en cours à cette porte d'entrée du district, desservie à la fois par le chemin de fer NSTCM et par la route cantonale RC 19-BP. La première phase des travaux, terminée, a permis le comblement partiel du valon de la Givrine, ainsi que la réalisation de passages sous route. La deuxième phase, prévue pour la fin de ce printemps, sera consacrée à la réalisation du parking-relais (P+R) et de places de stationnement temporaire, qui permettront de libérer les abords de la route et de sécuriser les déplacements. Enfin, la troisième phase, qui fait l'objet de la présente démarche participative, vise l'aménagement d'infrastructures d'accueil et de services touristiques, pour lesquels la Région de Nyon recueille désormais l'avis de la population et des visiteurs, tel que souhaité par les communes et leurs élus au sein du Conseil intercommunal. Le sondage "Inventons la Givrine de demain!" est destiné à recueillir l'avis des habitants, des visiteurs réguliers ou occasionnels, ainsi que des professionnels, de manière anonyme et jusqu'à fin mai 2021. La participation prend environ 10 minutes: www.regiondenyon.ch/givrine. Région de Nyon

Vous vous sentez isolé-e ou démuné-e dans une situation de votre quotidien? Appelez-nous.

0800 30 30 38

Centre des solidarités: la hotline qui vous accompagne vers des aides existantes

Appel gratuit et confidentiel vers les professionnel-le-s du social du lundi au vendredi de 9h à 17h

- Vous vous sentez isolé-e ou démuné-e dans une situation de votre quotidien? Appelez la hotline, nous vous accompagnons vers des aides existantes:
- La livraison de courses ou de repas
 - Le transport chez votre médecin ou à la pharmacie en cas de mobilité réduite
 - Un accompagnement en cas de handicap
 - Un soutien aux proches aidant-e-s
 - Une aide dans les tâches ménagères
 - La garde d'enfants
 - La promenade de votre chien en cas d'isolement ou quarantaine
 - Vous rassurer, écouter et garder un lien par des contacts téléphoniques
 - Vous orienter en cas d'autres besoins
- Appel gratuit et confidentiel vers les professionnel-le-s du social.

UNE HOTLINE POUR UNE AIDE DANS LE QUOTIDIEN

La pandémie vous fait sentir isolé-e ou démuné-e face à une situation de votre quotidien? Le Canton propose un soutien via la hotline 0800 30 30 38. Les personnes de tout âge, habitant dans le canton de Vaud et n'ayant pas de réseau de proximité ou de soutien d'un organisme social peuvent appeler cette hotline. Elle est gratuite et confidentielle. Des professionnels

du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, répondent du lundi au vendredi de 08:00 à 17:00 et accompagnent les personnes vers des aides existantes. **Les services pouvant être demandés:**

- livrer des repas à domicile;
- faire les courses et les livrer à domicile;
- proposer un transport aux personnes à mobilité réduite (par exemple pour des traitements chroniques à l'hôpital, se rendre chez son médecin ou son pharmacien);
- soulager les proches aidant-e-s;
- proposer un relèvement d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile par un assistant professionnel (notamment pour les personnes en situation de handicap);
- garder les enfants à la maison pendant une période d'absence (par exemple en cas de rendez-vous médical des parents);
- aider au ménage (lessive et nettoyage);
- aider à réaliser des paiements et à obtenir de l'argent liquide;
- soutenir pour s'occuper de l'animal domestique lorsque la personne doit rester chez elle (par exemple en cas de maladie ou de quarantaine);
- rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques;
- vous accompagner vers d'autres aides concrètes en cas de besoin.

Cette hotline, nommée la Centrale des solidarités, a été mise en place en avril 2020 par le Canton de Vaud en collaboration avec toutes les communes vaudoises et le soutien des institutions sociales suivantes: Pro Senectute, Pro Infirmis, Caritas, Centre Social Protestant, Bénévolat Vaud, Pro-XY, Croix-Rouge et Entraide familiale vaudoise.

Canton de Vaud - Centrale des solidarités

PLATEFORME INFO SENIORS VAUD

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de notre plateforme Info Seniors Vaud: www.infoseniorsvaud.ch, destinée aux seniors vaudois, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels concernés. Simplifier le quotidien des seniors, grâce à un accès facilité à une information de qualité dans le domaine du social et de la santé, est le défi relevé par ce nouveau portail informatif auxquels sont associés plus de vingt partenaires du réseau santé-social vaudois. Des réponses rapides et utiles (FAQ) aux questions que se posent les seniors ainsi que de nombreuses offres (événements, bons plans et actualités) publiées par les partenaires du réseau sont regroupées sur cette plateforme unique, coordonnée par Pro Senectute Vaud. Vous avez les options suivantes pour rechercher une information ou orienter un senior ou un proche aidant vers Info Seniors Vaud: www.infoseniorsvaud.ch, info@infoseniorsvaud.ch, 021 641 70 70, ou une visite à l'Espace Riponne à Lausanne.



SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

En Suisse près de 20% de la population est proche aidante et 60% travaillent. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée. Pour les soutenir, la fondation Pro-XY, active dans le territoire de Nyon - Terre Sainte depuis 2015, leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme. Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité. **Pour qui?** Vous avez la charge d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne Nyon - Terre Sainte vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins. **Par qui?** 10 intervenants, habitant le district de Nyon, encadrés par une coordinatrice régionale, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun-e, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social. **Comment faire appel à Pro-XY?** Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale (079 858 52 51) Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentes et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile. **Combien?** Les bénéficiaires participent à raison de CHF 22.-/heure de jour et de CHF 38.-/heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation. La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides cantonales à disposition. Contact: Fondation Pro-XY, Elvira Rölli, 079 858 52 51, nyon-terresainte@pro-xy.ch, www.pro-xy.ch. Fondation Pro-XY

LE BÉNÉVOLAT SOUS FORME VARIÉE

À Saint-Cergue, les liens sociaux sont bien présents, et les personnes qui donnent de leur temps pour aider les autres ou pour permettre la réalisation d'un projet sont nombreuses. J'ai ainsi interrogé plus spécialement deux groupes de bénévoles, et j'ai voulu savoir ce qui les a incité à s'engager. Un groupe de personnes se relaie pour apporter des repas à des personnes qui ne sont plus en mesure de cuisiner pour elles-mêmes. Ce service est supervisé par le Centre médico-social (CMS) de Gland: des repas sont livrés à Saint-Cergue. Ensuite ces repas doivent être distribués au domicile de chaque personne qui a demandé ce service. C'est pour cette tâche qu'interviennent les bénévoles dans un tournus bien organisé. Peu avant midi, il s'agit de charger les repas dans sa voiture, et d'aller d'adresse en adresse. La livraison du vendredi est spécialement sportive, car il faut livrer le repas du jour, mais aussi,

en avance, les repas du weekend. Seul les frais kilométriques des voitures sont remboursés. Qu'est-ce qui motive les membres de ce petit groupe? Danièle mentionne qu'aider des habitants fragilisés dans leur santé est une évidence, car elle veut faire ce geste de solidarité dans un monde de plus en plus individualiste. Elle souligne qu'en cette période de pandémie, leur rôle est encore plus important et le nombre accru de repas à livrer en est la preuve. Denise et Laurent, qui donnent de leur temps en couple, nous disent qu'aider des personnes en difficultés à toujours été leur objectif, et cela est possible maintenant qu'ils sont à la retraite. Cette activité leur permet de mieux connaître les habitants de la commune, ce qui est spécialement précieux en cette période difficile pour tout le monde. Christine, qui est la coordinatrice de ce groupe, nous résume la raison de son engagement social, en disant que cette activité prend si peu de temps, mais que cela lui redonne pleins de petits moments de bonheur.



Photo: Eric André



Photo: Françoise Samuel

La patinoire bénéficie aussi de l'apport essentiel de bénévoles. Joëlle et Stéphane, avec leur fils Cyril, pratiquent le bénévolat en famille. Ils apprécient la compagnie de Maël (le gérant de la patinoire) et ses idées qui fusent. Cet engagement est pour eux une expérience enrichissante très différente de leurs activités professionnelles, qui se passent en grande partie derrière l'ordinateur. Un vrai bol d'air frais - au sens propre et figuré! - pour se changer les idées. Joëlle apprécie spécialement de servir à la buvette. Une réelle amitié se crée avec les visiteurs fidèles de la buvette et de la patinoire et rien ne fait plus plaisir que d'échanger quelques mots avec eux. Stéphane a eu beaucoup de plaisir à suivre la formation de maintenance de la glace avec Maël. C'est avec joie qu'il le rejoint, avant l'ouverture, pour la préparation de la patinoire. Il tire une belle satisfaction de voir ensuite les patineurs s'égayer. Et c'est sans contrainte qu'il reste après la fermeture pour réparer la glace et ranger. Cyril est fier d'être le «tambour de Maël» et il adore défiler, dans cette fonction, pour animer les fêtes. Il a aussi œuvré comme patrouilleur dans le rôle de «ange du Covid» au pied des pistes de ski. Il apprécie d'avoir appris plein de choses pour l'entretien de la patinoire et que des responsabilités lui soient données. Et bien sûr, il s'est fait plein d'amis dans le village. Pour David, l'accent est mis sur l'entraînement des jeunes hockeyeurs au sein l'équipe des

Lynx. En tant que coach, il aime le partage des connaissances. Patrick, le papa de Maël, a des intérêts similaires. Il vit chaque mercredi des moments magiques, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse froid, avec les jeunes qui chassent le puck sur la glace. Il trouve aussi très motivant de voir les parents s'émerveiller des progrès de leur enfant. Pour Virginie, c'est aussi les joies de l'enseignement qui priment: elle permet à des jeunes d'acquérir les bases du patin artistique. Laure tient à soutenir Maël, car il est un ami d'enfance. Elle apprécie l'entente dans ce groupe de bénévoles soudés. Carla rejoint cet avis: c'est l'échange amical et la solidarité qui donne du bonheur. Ainsi c'est avec le sourire qu'elle distribue des patins ou les désinfecte et qu'elle contribue à la bonne marche de la patinoire. Cet article ne mentionne de loin pas toutes les personnes qui donnent de leur énergie et de leur temps pour le consacrer aux autres. Nos chaleureux remerciements vont cependant à tous, donc aussi à ceux que nous ne nommons pas, parfois parce que nous n'avons même pas connaissance de leur apport au bien-être d'autrui. Merci à vous tous!

Françoise Samuel